FFVB
Fédération Française de Volley-Ball

www.ffvb.org

Copie JPB

Association Nationale des Arbitres de Volley-Ball
Monsieur Claude BARTHES
27 Rue de la Barre
81200 MAZAMET

Monsieur Jean-Pierre BEGU
2 Rue Molière
34920 LE CRES

Choisy le Roi, le 12 mars 2009

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,

Le Bureau Exécutif a pris bonne note de votre courrier du 2 février dernier et m'a chargé de vous apporter les réponses à vos questions.

1) **Les sanctions prononcées par la CCD** : Elles seront reprises de façon impersonnelles dans le PV de bureau qui suivra la réunion de la commission.

D'autre part, dans les dernières pages de la revue Volley-Ball figurera une rubrique « Carton rouge » qui reprendra ces sanctions.

2) **Présence d'un membre de l'ANAVB au réunion de la CCD**. Cette présence ne nous paraît pas souhaitable, pour plusieurs raisons :

- La présence d'une tierce personne pourrait gêner l'expression de certains témoins ou protagonistes de l'affaire traitée.
- Il y a déjà un arbitre dans la commission dont les membres, je vous le rappelle, doivent statuer par rapport à des faits précis en bannissant toute interprétation ou suggestion, quelles que soient les personnes incriminées pour des actes d'incivilité, de violence, de non respect des règlements, etc...
- Nous ne voyons pas l'intérêt de votre présence lors de l'audition des témoins (les délibérés se faisant à huis clos). De plus, elle pourrait être interprétée comme un manque de confiance, voire une surveillance par les membres de la commission qui, je puis vous l'assurer, font le maximum pour traiter les problèmes qui leur sont soumis avec souvent des éléments contradictoires, la parole de l'un contre la parole de l'autre, démêler le vrai du faux.
- Ils font cela du mieux qu'ils peuvent et en leur âme et conscience, votre présence ne changerait rien au problème et serait plutôt de nature à les compliquer.
- Enfin, sachez que dans l'intérêt des débats la Présidente peut demander le huis clos sans avoir à se justifier.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations sportives les meilleures.

Maurice Boisseau
Secrétaire Général